

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 11 mai 2009

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 35 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - André ESSAYAN - François FRANCESCHI - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Francis GIRAUD - Michel ILLAC - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Danielle MILON - André MOLINO - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Vincent BURRONI représenté par Vincent COULOMB - Patrick MENNUCCI représenté par François-Noël BERNARDI - Roland POVINELLI représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Eric DIARD - Christophe MADROLLE - Pierre PENE - Philippe SAN MARCO - Jean-Louis TIXIER.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à la majorité

DDIP 005-1308/09/BC

■ Attribution d'une subvention à l'association " Pôle Solutions Communicantes Sécurisées " pour le développement de ce pôle de compétitivité - Approbation d'une convention

DDEAIAG 09/3137/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Le pôle de compétitivité mondial « Solutions Communicantes Sécurisées » qui compte, fin 2008, 174 membres dont 109 PME, associe en PACA d'importants industriels régionaux tels que Gemalto, Philips, St Microelectronics ou encore IBM, ainsi que des laboratoires tels que le Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Marseille (LIF), le Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes (LSIS), le Laboratoire Matériaux & Microélectronique de Provence (L2MP Polytech) ou EURECOM.

Le secteur représente plus de 6 500 chercheurs dans les entreprises privées et plus de 1 200 dans le secteur public qui collaborent quotidiennement, 25 entreprises d'envergure mondiale qui ont leur siège ou une de leur filiale dans la région. 1500 ingénieurs et docteurs sont formés en PACA chaque année. Le pôle « Solutions Communicantes Sécurisées » représente 41 000 emplois.

Les axes stratégiques définis par le pôle sont :

- Le développement de projets de recherche et développement innovants et compétitifs,
- L'aide au développement des PME,
- La participation à la création d'un écosystème approprié au développement régional global des TIC.

Les thématiques abordées sont :

- la microélectronique,
- les objets communicants sécurisés,
- l'industrie des télécommunications,
- la conception, le développement et l'entretien de logiciels,
- les technologies du multimédia.

La commission projet du pôle a labellisé 62 projets en 2008, 23 ont été retenus et financés par l'Agence Nationale de la Recherche, la Direction Générale des Entreprises ou le Conseil Régional PACA.

Les financements obtenus sont de 30 millions d'euros (Agence Nationale de la Recherche – Direction Générale des Entreprises – Conseil Régional PACA) pour un budget total de projets de 69,6 millions d'euros.

2008 a par ailleurs donné lieu à 18 missions à l'international, 13 participations à des salons professionnels, 16 manifestations scientifiques organisées. Le pôle a produit également bon nombre d'articles et autres communications sur la filière.

Pour l'année 2009, les lignes forces priorisées sont notamment :

- **Le renforcement de l'ancrage territorial du pôle.** Le pôle travaille à renforcer les coopérations avec les acteurs de la recherche et de la formation. Un chantier est en cours avec l'INRIA pour le suivi des PME. Le pôle joue également un rôle majeur dans la mise en œuvre d'un réseau régional de l'innovation en partenariat avec Méditerranée Technologies, les incubateurs etc... Le pôle travaille par ailleurs à devenir le centre de compétence sans contact de référence en France avec le lancement de l'évènement ICTF (International Contactless Technologies Forum). Le renforcement et le développement des plateformes collaboratives tendent également à proposer au territoire des équipements structurants.
- **Le renforcement des soutiens aux PME et de l'offre de services.** Le pôle entend proposer une veille sur les appels d'offres, des conseils sur les services financiers ou encore sur les problématiques de propriété intellectuelle.
- **Pérenniser les flux de projets** en renforçant les coopérations entre clusters (en France et à l'international) ou en suscitant l'émergence de projets nouveaux.
- **Le développement de partenariats et de la notoriété du pôle.** Un programme dense d'actions collectives et d'animation valorise le réseau du pôle, avec notamment l'organisation de missions internationales ciblées ou encore par le lancement effectif du Centre National de RFID.

Marseille Provence Métropole est très concernée sur son territoire par ce pôle de compétitivité avec la présence d'un industriel majeur, Gemalto, de nombreuses PMI/PME relevant des secteurs portés par le pôle et par la présence de laboratoires et d'unités d'enseignement supérieur. La recherche publique en microélectronique est ainsi localisée sur le Technopôle de Château-Gombert et la filière des technologies du multimédia concentrée sur le pôle multimédia de la Belle-de-Mai.

Le budget prévisionnel du pôle SOLUTIONS COMMUNICANTES SECURISEES pour 2009 s'élève à 1 088 705 euros.

Intitulé dépenses 2009	Budget HT 2009	Recettes	HT
Charges de personnels	633 000	DRIRE	345 000
		CR	110 000
Frais de fonctionnement : fournitures, maintenance...	20 000	Feder	135 000
Achats matériels		CG06	40 000
Achat fournitures	4 237	CG 13	35 000
Locations matérielles	523	CG83	8 000
Nettoyage	1 950	CPA	50 000
Maintenance	1 586	CASA	50 000
Téléphone	5 307	CANCA	50 000
Loyers Sophia	15 616	MPM	25 000
Loyer Rousset			
Divers			
Expert comptable + CAC	21 100		
Expert comptable	12 500		
CAC	8 600	COTISATIONS HT	240 705
Assurance, frais bancaires, divers	12 105		
Assurances	905		
Frais bancaires	10 000		
Poste	1 200		
Divers cotisation	500		
divers/Provisions précarité	15 500		
Total frais déplacement	60 000		
Conferencing system / outils collaboratifs	8 000		
TOTAL Fonctionnement	136 705		
Com Plurimedia + relations presse + Web	60 000		
stagiaire / contrat d'apprentissage/consultant	50 000		
Evènements Salons / Inscription conférence	30 000		
Consultants projets spécifiques	40 000		
Consultants Projets et GT	60 000		
Animation	13 000		
International / Veille / achats d'études	66 000		
TOTAL Actions Support	319 000		
TOTAL DEPENSES ANIMATION 2008	1 088 705	TOTAL RECETTES ANIMATION 2008	1 088 705

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, consciente des enjeux majeurs de l'innovation dans le développement de la compétitivité, affirme son soutien au pôle « Solutions Communicantes Sécurisées » qui tend à valoriser des secteurs d'activités porteurs pour l'économie locale.

Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver le versement la subvention de 25 000 euros à l'association Solutions Communicantes Sécurisées pour le développement de son pôle de compétitivité dont les modalités d'attribution sont définies dans une convention soumise à l'approbation du Bureau de la Communauté

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir l'association Pôle Solutions Communicantes Sécurisées pour le développement du Pôle de Compétitivité Solutions Communicantes Sécurisées.
- La cohérence avec la Stratégie de développement économique de MPM « Marseille Provence capitale euroméditerranéenne des échanges et de la connaissance » votée au Conseil de communauté du 17 décembre 2007.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 25 000 euros à l'association Pôle Solutions Communicantes sécurisées pour le développement du pôle de compétitivité Solutions Communicantes Sécurisées.

Article 2 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'association Pôle Solutions Communicantes Sécurisées.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté urbaine ou son représentant est autorisé à signer ladite convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté urbaine exercice 2009 – Chapitre 67, Article 6743 intitulé « Subventions exceptionnelles de fonctionnement » - Fonction 90 – Sous-politique B330.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Technopôles et Agglomération numérique

Francis GIRAUD

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement durable - Innovations -
Prospective

Eric DIARD

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI